



FILIERE BOVINE

Contexte

Au moment de la dévaluation du F.CFA, la filière bovine au Sahel était confrontée à une rude concurrence des importations extra-africaines dans les pays côtiers traditionnellement importateurs de bétail sahélien, notamment celles fortement subventionnées en provenance de l'Union Européenne. Cela avait amené les pays côtiers à substituer graduellement les importations sahéliennes de bétail par des importations extra-africaines.

Par conséquent, le principal effet attendu de la dévaluation du F CFA intervenue en 1994 pour cette filière était la restauration de la compétitivité des exportations sahéliennes sur les marchés des pays côtiers.

Quatre ans après le démarrage des études du PRISAS sur la filière bovine au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Sénégal, réalisées en collaboration avec des équipes de chercheurs de ces pays, ce bulletin fait la synthèse des principaux enseignements tirés des études en se focalisant sur les aspects suivants :

- les incitations nées de la dévaluation
- les réponses apportées par les acteurs
- l'impact sur les revenus
- les enjeux et défis à relever pour la filière
- les implications des études.

Mais auparavant, il convient de rappeler que la filière bovine se caractérise par un degré d'encadrement par les pouvoirs publics relativement faible et est par conséquent peu documentée en terme de statistiques fiables. De plus, on a affaire ici à un bien échangeable qui se distingue toutefois des produits d'exportation comme le coton et l'arachide par le fait que les enjeux dans la filière se situent moins dans la conquête de marchés internationaux que dans la substitution aux importations extra-africaines des pays côtiers et la promotion de l'intégration régionale par le commerce.

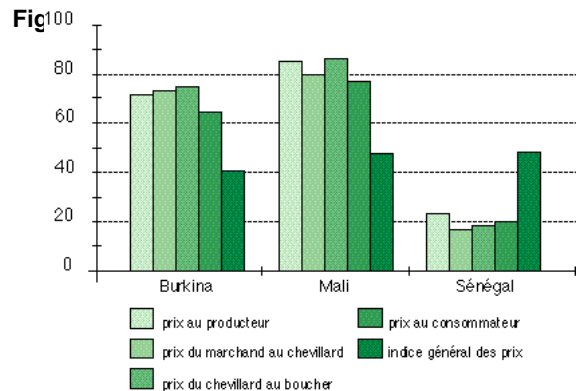
Les incitations

Les incitations ont été appréhendées principalement à travers l'évolution des prix qui constitue une des premières conséquences d'une dévaluation.

Les ajustements de prix du bétail et de la viande ont été très importants, et ce pendant l'année de

dévaluation même.

Au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, comme l'atteste la figure 1, les prix de la viande bovine ont augmenté dans une fourchette de 20 à 78 % entre 1993 et 1996. En Côte d'Ivoire, cette augmentation a été de l'ordre de 20 % entre 1993 et 1995. On constate que l'augmentation a été plus forte dans les pays exportateurs comme le Burkina Faso et le Mali. Cela est également conforme au fait que, au Sénégal, la hausse du prix de la viande bovine rouge a été de 41 à 50 % à Dahra, zone de production contre 9 à 20% à Dakar.



Les prix des animaux sur pied ont connu une évolution semblable. Le prix au producteur a augmenté de 72 % au Burkina Faso, 86 % au Mali et 19 % au Sénégal entre 1993 et 1996. A ce niveau également, l'augmentation du prix du bétail a été plus marquée dans les pays sahéliens à vocation d'élevage qui ont été fortement sollicités, suite à une demande croissante des pays de la Côte. Par ailleurs, les prix de la viande bovine reçus par les différents acteurs, du producteur au boucher, ont augmenté plus vite que l'indice général des prix, sauf au Sénégal.

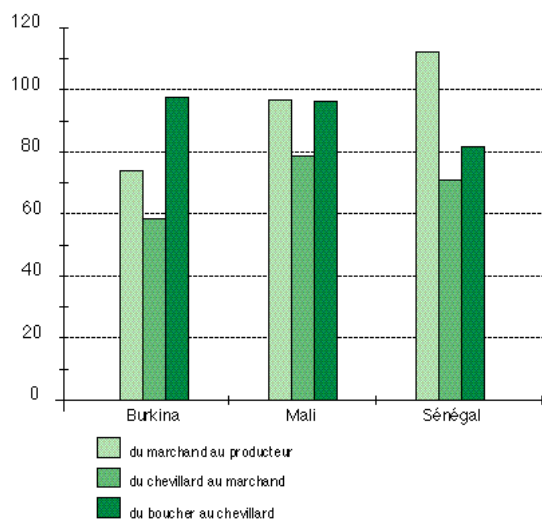
La figure 2 illustre la transmission de l'augmentation des prix entre les acteurs, i.e. la part de l'augmentation du prix d'un acteur donné qui est répercutée à son fournisseur. Ainsi, au Mali, 97 % de l'augmentation du prix obtenue par le marchand est répercutée à l'éleveur. **D'une manière générale, le producteur et le chevillard ont bénéficié dans tous les trois pays d'une bonne retombée de la hausse des prix.**

Plus spécifiquement, on a constaté au Mali que c'est au niveau du marché des génisses que le prix a le plus

Cette synthèse a été élaborée sous la direction de Mbaye Yade, Bakary Kanté (INSAH) et John Staatz (MSU) en collaboration avec Cheickh Mbacké Ndione (ISRA), Youssouf S. Koné (IER) et Seydou Sidibé (TMG/CILSS) sur la base des études réalisées par Samuel T. Kaboré (CEDRES) et Pierre T. Zoungrana (FLASHS) au Burkina Faso, Kama Bérté et Daniel Zongo (ESA) en Côte d'Ivoire, K. Yerfi Fosu (University of Ghana, Legon) au Ghana, Youssouf Siaka Koné et Ousmane Sanogo (IER) au Mali, Cheickh Mbacké Ndione (ISRA) au Sénégal ainsi que d'autres sources d'information secondaires.

Les études ont été initiées par l'INSAH au lendemain de la dévaluation, avec l'appui de Michigan State University et sous la direction de Josué Dioné. Elles ont été financées par USAID, Sahel Regional Programs, Office for West Africa of Africa Bureau (AFR/WA), dans le cadre de l'accord de coopération USAID-MSU "Food Security II" géré par le Bureau Global de l'USAID (G/EGAD/FSA).

Figure 2 : Transmission des prix entre 1993 et 1996 en %



Ces incitations par les prix ont été tempérées par la pénurie et le renchérissement des intrants, notamment ceux importés comme les produits vétérinaires mais également les sous-produits agro-industriels (SPA) produits localement et dont l'exportation vers l'Europe est devenue plus rentable. Cela a été à l'origine de l'augmentation du prix des SPA de l'ordre de 40 à 50 % au Burkina Faso pour la campagne 1994/95. Au Mali, le prix des aliments pour bétail à base de graines de coton a augmenté de 43 % entre 1993 et 1996. **Cependant, l'augmentation considérable du prix du bétail et de la viande a plus que compensé le renchérissement des intrants** pour les producteurs qui ont su ajuster en conséquence leur stratégie, comme en atteste l'analyse des comptes d'exploitation qui sera présentée ultérieurement.

La dévaluation est également intervenue dans un contexte caractérisé par d'autres facteurs favorables aux exportations des pays sahéliens vers les pays côtiers : allègement des procédures d'exportation du côté sahélien et réduction des taxes à l'entrée des pays importateurs ; réduction des subventions des exportations européennes vers la côte ouest-africaine de 25 à 30% entre 1993 et 1995; introduction, par la Côte d'Ivoire, d'une taxe sur les importations de viande européenne, appelée prélèvements compensatoires et destinée à atténuer l'effet des subventions européennes sur la filière locale. Il faut signaler que ces évolutions positives sont le fruit de concertations entre les différents pays partenaires tant au niveau sous-régional, en particulier dans le cadre du Couloir Central parrainé par le CILSS et la CEBV qu'entre les pays africains et l'Union Européenne avec la contribution de la CMA/AOC.

Ces différents facteurs ainsi que les incitations relatives aux prix ont contribué à un regain de compétitivité des exportations des pays sahéliens vers leurs partenaires traditionnels.

Les réponses

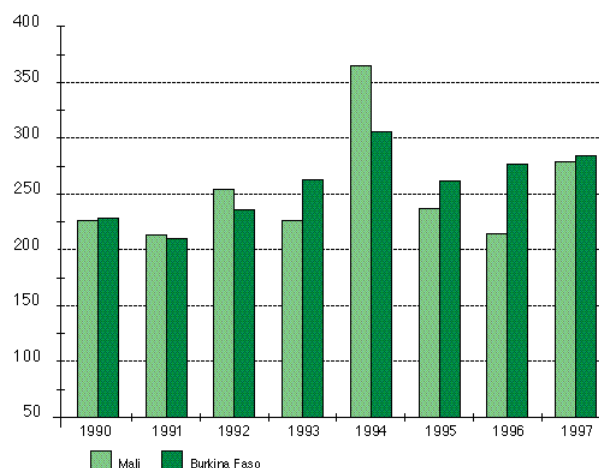
Les prélèvements

D'une manière générale, même si les statistiques ne peuvent pas être considérées comme particulièrement fiables, il faut retenir que **les producteurs ont répondu favorablement aux incitations par les prix en déstockant massivement en 1994, comme le montre la figure 3.**

La relance de la filière bovine au Mali semble très contrastée. Après une réaction très forte au contexte favorable en 1994, caractérisée par une augmentation substantielle des prélèvements contrôlés de l'ordre de 58% par rapport à 1993, les niveaux de prélèvements sont redevenus en 1995 et 1996 comparables à ceux d'avant dévaluation. Cependant, en 1997, les prélèvements opérés ont été de 18 % supérieurs à ceux de la période 1990-1993. S'agit-il d'une hausse exceptionnelle? Ou au contraire des conséquences du processus d'adaptation à la nouvelle situation, trois ans après la dévaluation? Il faudra sans doute attendre les prochaines années pour voir si cette tendance à la hausse se confirme.

Au Burkina Faso, la hausse des prélèvements a été plus modérée en 1994 mais en revanche s'est inscrite dans la durée. En effet, par rapport au niveau de 1990/93, elle a augmenté de 30 % en 1994 et, malgré une baisse en 1995, elle se situe depuis lors à un niveau de 17 % supérieur à celui de la période avant-dévaluation (1990-93).

Figure 3 : Prélèvements contrôlés en milliers de têtes



L'explosion des prélèvements contrôlés au Sahel en 1994 a été surtout le fait des exportations vers les pays côtiers. En effet, un réajustement dans la répartition des prélèvements en faveur des exportations s'est opéré au détriment des abattages locaux depuis la dévaluation. Etant donné l'étroitesse de la marge de manoeuvre des acteurs à augmenter l'offre pour satisfaire la demande croissante, les forces du marché ont arbitrée en faveur de la demande des pays côtiers plus solvable que la demande intérieure.

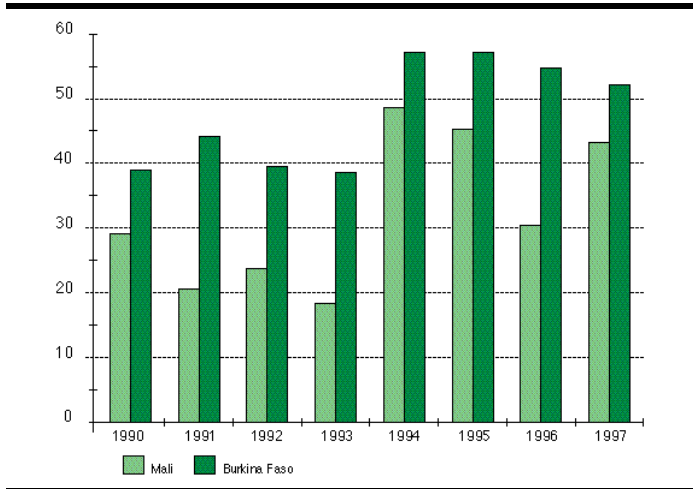
La figure 4 montre qu'au Mali, la part des exportations dans les prélèvements totaux est passée en moyenne de 23 % pendant la période 1990-1993 à 42 % pour la période post-dévaluation.

Cette part est historiquement plus élevée au Burkina Faso qu'au Mali. De 40 % avant la dévaluation, elle a augmenté à 55 % depuis la dévaluation. La pression sur les abattages au Burkina est très forte, compte tenu du différentiel de prix assez important entre Ouagadougou et les villes côtières comme Abidjan et Accra.

En termes absolus, par rapport à la période 1990-93, depuis la dévaluation les exportations sont en hausse de 58 et 85%

alors que les abattages sont en retrait de 11 et 18 %, respectivement pour le Burkina Faso et le Mali, si l'on exclut l'année de la dévaluation, 1994, qui a été exceptionnelle.

Figure 4 : Evolution de la part des exportations en %



On peut noter pour le Burkina Faso une déconcentration des destinations des exportations. Avant la dévaluation, notamment entre 1990 et 1993, plus de 90 % des exportations burkinabè de bétail sur pied allaient en Côte d'Ivoire. Une nette réallocation est en train de s'opérer au profit du Ghana qui absorbe en moyenne depuis la dévaluation 27 % des exportations burkinabè, avec une évolution contrastée marquée par un ralentissement en 1995 ; ralentissement qui semblait lié à la dépréciation continue du cedi qui avait retrouvé sa parité avec le FCFA au moment de la dévaluation, au troisième trimestre de 1995. Cependant, malgré la dépréciation constante du cedi par rapport au F CFA, la tendance s'est inversée depuis lors, au point qu'en 1997, la part du Ghana dans les exportations sur pied du Burkina Faso était de 37 %. Il convient de signaler dans ce contexte que le Ghana a réduit en 1997 ses taxes à l'importation et procédé à des mesures ayant diminué les entraves au transport du bétail.

Si l'on se réfère aux prélèvements, on retiendra en définitive que la réponse aux incitations consécutives à la dévaluation est pour le moment plus constante du côté du Burkina Faso. Les prélèvements après la dévaluation y sont de 17 % au delà du niveau d'avant-dévaluation, tandis qu'au Mali, après la hausse sensible de 1994, on est revenu à des niveaux assez modestes.

Les changements de stratégies

Les hausses des prix relatifs des intrants ont poussé les producteurs à opérer des changements de stratégies visant la baisse des coûts pour profiter de la dévaluation.

Au Sénégal, les emboucheurs expérimentent des réductions du cycle d'embouche ou adoptent l'embouche herbagère. On y assiste également à un changement de stratégie de la part du chevillard, qui face à une augmentation de son prix d'achat, fait de l'intégration verticale pour aller acheter les animaux dans les zones de production.

Au Mali, on a assisté notamment à une augmentation de la part des vieilles femelles réformées dans les ventes ou une réorientation de certains opérateurs vers la production

d'espèces à cycle court. Bien que cela ne soit pas statistiquement documenté, il semble que les activités d'embouche se soient accrues dans certaines localités comme Bamako, Ségou et Sikasso.

Le renchérissement des génisses observé sur les marchés du Mali et du Burkina Faso laisse croire qu'une constitution ou reconstitution de troupeau est en cours. Ce qui peut être considéré comme une intention de production.

Au niveau de la transformation et de la distribution de la viande au Mali, la distinction entre la fonction de chevillard et celle de boucher se fait de plus en plus difficilement. La fonction classique de chevillard-grossiste disparaît progressivement au profit du boucher ayant une licence pour abattre ses propres animaux et ceux de ses collègues ne jouissant pas de cette prérogative, moyennant un paiement.

Enfin, les consommateurs ont réagi à la hausse des prix par une diminution de la consommation si l'on en juge par l'évolution des abattages contrôlés en particulier au Mali et au Burkina Faso qui ont enregistré les hausses de prix au consommateur de la viande bovine les plus élevées. En Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal également, on a constaté une baisse de l'offre, particulièrement sensible dans les premiers pays cités. Cette baisse de la consommation est confirmée par les enquêtes menées dans le cadre des études de consommation du PRISAS réalisées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal (cf. Synthèse des études de consommation présentée à cette conférence). Pour la Côte d'Ivoire et le Ghana, on note une réduction considérable des importations en provenance de l'Union Européenne, réduction qui est de l'ordre de 35 000 t d'équivalent carcasse par an depuis la dévaluation, en comparaison avec la période 1990-93, pour les deux pays pris ensemble. Les importations de bétail sur pied en provenance du Sahel et la production locale n'ont certainement pas pu compenser cette baisse.

L'impact sur les revenus

Le compte de la filière qui est présenté dans la figure 5 donne la décomposition du prix au consommateur entre le prix au producteur, les consommations intermédiaires (CI) des autres acteurs et leurs revenus nets d'exploitation (RNE).

Aussi bien avant qu'après la d'évaluation, le prix au consommateur est composé essentiellement du prix au producteur (jusqu'aux deux tiers (2/3) au Mali) et du revenu net d'exploitation du chevillard (jusqu'au tiers (1/3) au Burkina Faso). Ce sont également ses deux acteurs qui voient leur marge augmenter le plus après la dévaluation.

La part des coûts de commercialisation, transport et transformation dans le prix au consommateur de la viande reste relativement stable après la dévaluation. Ces coûts sont plus élevés en particulier au Sénégal mais également au Mali, compte tenu, entre autres, des frais d'abattage et des coûts de commercialisation.

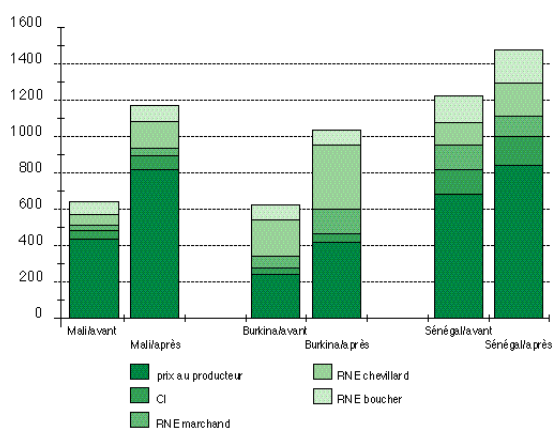
Le marchand a le revenu net d'exploitation le plus bas bien qu'il soit en augmentation partout sauf au Sénégal.

Le revenu du boucher a tendance à diminuer au Burkina Faso et au Mali, pays où il représente moins de 8 % du prix au consommateur après la dévaluation. Cette tendance est contraire à ce qu'on observe au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Il est utile de rappeler que les revenus présentés ci-dessus se rapportent au kg de viande rouge vendue. Ainsi, il faudrait prendre en compte l'évolution des quantités traitées par les différents acteurs ainsi que le taux d'inflation pour avoir une idée sur l'évolution de leur pouvoir d'achat. Par exemple l'augmentation sensible du revenu net du chevillard par kg de viande rouge vendue semble s'être faite parallèlement à une réduction drastique du volume d'activités des chevillards au Mali. Pour l'éleveur dont la situation est mieux documentée au niveau macro, une analyse plus fine tenant compte de l'évolution de ses prélèvements et de ses prix de vente ainsi que de l'inflation fait ressortir une augmentation moyenne du revenu réel de 18 % au Mali et 28 % au Burkina Faso entre 1993 et 1996.

Le revenu net de l'exportateur est supérieur à celui du marchand opérant dans les limites nationales. Ceci s'est traduit par un regain de compétitivité du circuit d'exportation après la dévaluation, tel qu'attesté par le réajustement de la répartition des prélèvements mentionné plus haut.

Figure 5 : Evolution des comptes de la filière en F CFA/kg de viande rouge



Les exportateurs sahéliens interviennent sur un marché concurrentiel et n'empochent pas de super bénéfices. En effet, la comparaison de leur filière d'exportation vers la Côte d'Ivoire avec la filière locale ivoirienne fait ressortir des résultats nets d'exploitation sensiblement égaux pour les marchands.

Les enjeux et défis

Les pays sahéliens ont reconquis d'importantes parts de marchés des pays côtiers, notamment de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Cependant, ces succès dans la filière des exportations de bovins ont été accompagnés d'effets pervers sur la consommation de viande au Sahel. Cette baisse continue de la consommation de viande qui est préjudiciable à la qualité de vie et la santé des populations sahéliennes risque de constituer un "retour de bâton" des efforts entrepris durant cette décennie dans la marche de l'intégration économique. Le défi à relever pour la filière bovine au Sahel est de satisfaire à la fois, autant que faire se peut, les besoins des consommateurs sahéliens moins nantis et une demande solvable des pays côtiers en hausse qui lui est adressée.

D'une part, la demande des pays côtiers envers les pays sahéliens pourrait s'intensifier car la tendance actuelle de réduction des subventions accordées par l'Union Européenne aux exportateurs européens devrait se poursuivre avec la mise en oeuvre des dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; mais la maladie de la vache folle constitue une menace pour la reconstitution de nouveaux stocks de viande européens. Les stocks européens de viande bovine qui étaient passés de 1 100 000 t fin 1992 à 9 000 t fin 1996 suite à des mesures d'assainissement, s'élevaient fin 1997 de nouveau à environ 640 000 t.

En outre, la politique instituée par la Côte d'Ivoire, pour protéger sa filière locale par le biais des prélèvements compensatoires réduit la pression de la concurrence européenne sur les exportations sahéliennes.

D'autre part, les taux actuels d'exploitation de l'élevage traditionnel ainsi que la rentabilité de systèmes plus intensifs ne sont pas favorables à une couverture totale des besoins des pays sahéliens et de la demande grandissante des pays côtiers, au prix actuel du marché. La perspective d'une augmentation des prix réels améliorerait sans doute le taux de couverture mais aurait comme corollaire une réduction de la demande solvable. De plus, le potentiel de production de la région s'est considérablement détérioré, si l'on considère que les pays sahéliens disposent aujourd'hui à peu près des mêmes effectifs de bovins qu'à la fin des années 1960 avant les cycles de sécheresse, alors que la population a plus que doublé entre-temps.

Enfin, le passage à l'euro dans quelques semaines, même s'il se fait sans incidence sur la parité du F CFA, constitue une incertitude pour toutes les filières intégrées au marché international. En effet, le comportement de l'euro face au dollar sera décisif pour l'évolution de la compétitivité de la filière sahélienne face aux autres partenaires du marché mondial comme l'Australie et l'Argentine, en particulier si l'on tient compte du coût exorbitant de transfert afférant aux exportations sahéliennes : 230 US Dollar pour le transfert de l'équivalent d'une tonne de viande rouge des pays sahéliens à la Côte d'Ivoire contre seulement 80 US Dollar pour le transfert de la même quantité en provenance du marché mondial.

Les implications

Compte tenu de ce qui précède, pour répondre au défi d'un approvisionnement adéquat en viande bovine des consommateurs à des prix politiquement acceptables, en dehors des actions à entreprendre au niveau des autres filières animales, il apparaît pour la filière bovine nécessaire de :

1. Mettre en place des politiques de promotion du taux d'exploitation en :

a/ Privilégiant, pour l'élevage traditionnel, la piste de la promotion de l'offre de biens de consommation et d'équipement susceptibles d'accroître considérablement le bien-être des éleveurs, étant donné la faible réaction des prélèvements par rapport à la flambée des prix réels. Cette offre doit surtout être accessible physiquement et de manière permanente pour les éleveurs.

b/ Evitant toute politique favorisant le surstockage, comme celles pouvant déboucher sur des coûts d'opportunité de maintien des animaux trop bas, voire négatifs. L'éleveur qui est supposé avoir un comportement rationnel, fonde sa politique de déstockage entre autres, sur la comparaison du prix qu'il peut obtenir aujourd'hui de son animal au produit net qu'une vente ultérieure peut lui procurer ; le produit net tenant compte du coût du report de la vente, alimentation, entretien et risque compris. Ces politiques peuvent aller de la subvention des aliments à l'allègement des charges liées à l'abreuvement à travers une subvention des forages.

- 2. Améliorer la productivité physique dans la filière par des mesures compatibles avec les règles du marché et à même d'assurer une plus grande disponibilité des intrants modernes comme les produits vétérinaires et les sous-produits agro-industriels ainsi que la stabilisation de leur prix.** Il est certes prématuré d'évaluer les réformes des services vétérinaires entreprises dans la plupart des pays mais il est constaté qu'avec la libéralisation, l'offre de services vétérinaires ne couvre pas toute l'étendue des pays. Par ailleurs, la contrainte principale à l'accroissement de la productivité par le biais de l'intensification réside dans les difficultés d'accès aux sous-produits agro-industriels, du fait de l'instabilité de leur disponibilité sur le marché et de leur prix. Etant donné que la variabilité du prix de ces produits n'est pas compensée par celle du prix des animaux, la rentabilité de l'embouche est difficilement envisageable en toute saison. Ainsi, une meilleure organisation du marché de ces sous-produits agricoles en terme d'augmentation de leur transparence et de réduction des distorsions pourrait bénéficier aussi bien aux filières agricoles qui les fournissent qu'à la filière élevage.
- 3. Promouvoir le commerce par des actions tendant à réduire les coûts de transfert du bétail du Sahel vers les pays côtiers,** en particulier au niveau du transport physique et des taxes illicites.
- 4. Favoriser la production de statistiques fiables pour le secteur,** sans quoi il sera difficile d'augmenter l'efficacité des politiques de développement de la filière.

PRINCIPALES REFERENCES

- Berté Kama et Daniel Zongo (1996) - «Impact de la dévaluation sur la filière bétail/viande en Côte d'Ivoire». ENSA/PRISAS
- Fosu K. Yerfi, V. Owusu-Asante, I. Egyir and M. Kof Ocran (1996) «Domestic exchange rate policy, the recent devaluation and the beef cattle sub-sector in Ghana ». Dept. of Agricultural Economics, University of Ghana, Legon/PRISAS
- Kaboré O. Félix, Zougrana T. Pierre et Kaboré T. Samuel (1996) «Analyse de la filière animale au Burkina Faso». CEDRES/PRISAS
- Koné Siaka Youssouf et Ousmane Sanogo (1996) - «Effets de la dévaluation du Franc CFA sur la filière bétail/viande au Mali» Ecofil/IER/PRISAS
- Ndione Cheick Mbacké (1996) - «Etude d'impact de la dévaluation sur la compétitivité, l'investissement et la durabilité de la filière bétail/viande au Sénégal». ISRA/PASE/PRISAS
- Roland Jean Pierre (1998) - «Concurrence des viandes importées : Etat et perspectives du marché européen». Communication présentée à la journée-débat sur la dynamique des marchés bétail/viande en Afrique de l'Ouest et du Centre et rapprochement des politiques de commerce extérieur. Ouagadougou le 19 Mars 1998.
- Yade Mbaye et Bakary Kanté (1998) - «Impact de la dévaluation du Franc CFA sur la promotion des échanges du bétail et de la viande. Résultats préliminaires». Communication présentée à la journée-débat sur la dynamique des marchés bétail/viande en Afrique de l'Ouest et du Centre et rapprochement des politiques de commerce extérieur. Ouagadougou le 19 Mars 1998.

Séries statistiques de :

- Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI)
- Ministère Burkinabè de l'Elevage
- Ministère Ivoirien de l'Elevage
- Union Européenne
- CILSS/Projet FERAP

ADRESSES

CILSS
Secretariat Exécutif
03 BP 7049
Ouagadougou 03 - Burkina Faso
Tél : (226) 30.67.58/59
Fax : (226) 30.67.57

Institut du Sahel (INSAH)
293, Av de l'O.U.A, Badalabougou
B.P. 1530 Bamakou - République du Mali
Tél.: (223) 22.09.18 / 22.22.48 / 23.02.37
Fax : (223) 22.09.18 / 22.23.37

Centre d'Etudes et de Documentation pour la
Recherche Economique et Sociale (CEDRES)
03 B.P. 7021 Ouagadougou 03 - Burkina Faso
Tél.: (226) 31.19.67
Fax : (226) 31.26.86

Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA)
B.P. 1313 Yamoussoukro - Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 64.07.70 / 64.11.96
Fax : (225) 64.17.49

Department of Agricultural Economics
University of Ghana
P.O. Box 323
Legon, Ghana

Institut d'Economie Rurale (IER)
B.P. 258 Bamako
Mali
Tél.: (223) 21.59.04/23.19.05
Fax : (223) 22.35.75

Institut Sénégalais de la Recherche Agricole
(ISRA)
B.P. 3120 Dakar
Sénégal
Tél.: (221) 832.23.13
Fax : (221) 832.33.61

Michigan State University (MSU)
Department of Agricultural Economics
East Lansing, MI 48824-1039 - USA